

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Tombé

AMENDEMENT

N ° II-CD78

présenté par

M. Carrière, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	0
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	700 000 000
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0
Sûreté nucléaire et radioprotection	0	0
Services express régionaux métropolitains (ligne nouvelle)	700 000 000	0
TOTAUX	700 000 000	700 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement d'appel, les député·es LFI-NFP soutiennent qu'il est nécessaire d'allouer davantage de fonds pour le déploiement des services express régionaux métropolitains (SERM ou RER métropolitains). Les député·es LFI-NFP souhaitent également souligner la faiblesse des moyens engagés par l'Etat pour le déploiement des SERM.

Le déploiement de ces SERM a été présenté comme une priorité du Gouvernement. Lors de la présentation du plan de planification écologique, E. Macron a précisé que 13 projets de SERM avaient été retenus et confirmait l'engagement de l'Etat à hauteur de 700 millions d'euros pour accompagner ces projets.

Les 700 millions d'euros annoncés par le Gouvernement sont une somme dérisoire comparée aux coûts estimés pour le déploiement des RER métropolitains. En 2022, le PDG de la SNCF, Jean-Pierre Farandou, avait estimé les coûts de construction des SERM à 13 Md€ pour le volet investissements quand le conseil d'orientation des infrastructures (COI) misait plutôt sur 15 à 20 milliards. Pour l'association Objectifs RER Métropolitains qui rassemble les acteurs engagés sur cette thématique (collectivités, entreprises, industriels, experts et citoyens), la facture serait plutôt de 40 milliards d'euros d'ici à 2035. Alors que l'adhésion est importante autour des SERM, il est

nécessaire que les financements suivent afin de ne pas conduire à un essoufflement de la dynamique.

Dans le loi du 28 décembre 2023, il était prévu qu'une conférence des financements ait lieu au plus tard à l'été 2024. Aucune annonce n'a encore été faite en ce sens, alors même que le nombre de métropoles volontaires a plus que doublé et que le budget initial ne permettait pas de couvrir les premiers projets dans dix métropoles françaises.

Par ailleurs, les député·es LFI-NFP rappellent qu'ils ne sont pas favorables à la méthode de déploiement des RER métropolitains choisie par le Gouvernement, à savoir le recours à la société du grand paris (SGP).

De plus, ce dispositif prévu initialement pour dix métropoles a ainsi reçu 24 candidatures validées. Cela témoigne du besoin urgent de développer les transports en commun pour la mobilité du quotidien, alors que le recours à la voiture demeure majoritaire (82% de part modale). Les député·es LFI-NFP souhaitent souligner la nécessité de développer davantage les transports en commun en particulier dans les grandes agglomérations afin de planifier la bifurcation écologique et réduire la dépendance à la voiture individuelle.

Il est donc proposé d'allouer 700 millions d'euros de budget à un programme nouvellement créé « services express régionaux métropolitains » dans la mission « Écologie, développement et mobilité durables ». Les règles actuelles de la LOLF et du débat parlementaire sur le projet de loi de finances sont telles que le renforcement de moyens au profit d'un programme donné se fait toujours au détriment d'un autre. Pour équilibrer la mission, les député·es LFI-NFP sont donc obligés de ponctionner 700 millions d'euros sur un autre programme, ici l'action 10-01 « Soutien à l'injection de biométhane » programme 345 « Service public de l'énergie », avec bien évidemment le souhait que le Gouvernement lève le gage.